

DU 20 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE

# COUP DE POUCE POUR LES CRÉATEURS !



APPEL À PROJET 2017

## PORTEURS DE PROJET EN CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE EN DORDOGNE

Date limite de dépôt des dossiers : 09/09/2017

Dossier et conditions de participation :  
[dordogne.cci.fr](http://dordogne.cci.fr) ou [artisanat24.com](http://artisanat24.com)

*Participez à l'appel à projet  
et tentez de remporter un coaching  
personnalisé et un équipement  
numérique, d'une valeur globale de*

**1500 €**

*En partenariat avec*



# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE

DU 20 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE

COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !



### APPEL À PROJET 2017

En matière de création d'entreprise, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre de Métiers et d'Artisanat (CMA) partagent les mêmes objectifs :

- Favoriser l'entrepreneuriat ;
- Dynamiser et renouveler le tissu économique ;
- Conserver les savoir-faire ;
- Éviter la désertification des centres villes et centres bourgs.

Pour contribuer à ces objectifs, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne et la Chambre de Métiers et d'Artisanat Aquitaine-Dordogne organisent un appel à projet de création/reprise d'entreprise du 20 juillet au 9 septembre 2017.

Pour participer il vous suffit de retourner votre dossier de candidature **avant le samedi 9 septembre 2017** (cachet de la Poste faisant foi) par courrier à :

APPEL A PROJET CREATION / REPRISE D'ENTREPRISE  
CCI Dordogne – Service Création Reprise  
Pôle Interconsulaire – Cré@vallée Nord  
295, boulevard des saveurs  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERIS

Ou par mail : [sct@dordogne.cci.fr](mailto:sct@dordogne.cci.fr)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne et la Chambre de Métiers et d'Artisanat Dordogne sont les seuls et uniques destinataires des dossiers de candidature et ce pour les seuls besoins du concours. Elles s'engagent à garder confidentielles les informations diffusées dans le présent dossier.

Le dossier peut être complété sous format informatique, ou manuscrit, en aucun cas les réponses ne doivent dépasser les espaces délimités par les cadres.

Informations et obtention du dossier d'inscription sur simple demande par mail à [sct@dordogne.cci.fr](mailto:sct@dordogne.cci.fr) ou par téléphone au 05 53 35 80 80 (CCI) ou 05 53 35 87 00 (CMA).

Téléchargez votre dossier de candidature sur :  
[www.dordogne.cci.fr](http://www.dordogne.cci.fr) ou sur [www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com)

# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE



**COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !**

### A. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

1. Votre société est-elle déjà créée ? :     Oui             Non

2. A quelle date l'avez-vous ou envisagez-vous de la créer ? .....

3. Quelle est ou quelle sera sa ville d'implantation ? .....

4. Nom du (des) porteur(s) de projet / Coordonnées (Adresse, tél, mail) / Âge :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5. Quel a été l'évènement déclencheur de votre projet ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6. S'il s'agit d'un projet collectif, quel est votre trait de caractère commun ? Quel est le rôle de chacun ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE



**COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !**

### B. L'IDÉE

7. En quoi consiste concrètement cette création d'entreprise ?

.....

.....

.....

.....

.....

### C. SON CONTEXTE

8. Pourquoi votre marché est-il porteur ?

.....

.....

.....

9. Qui sont vos concurrents et quelles sont leurs principales faiblesses ?

.....

.....

.....

.....

.....

10. Présentez votre offre et décrivez votre client type :

.....

.....

.....

.....

.....

### D. SA MISE EN PLACE

11. Quelle sera ou quelle a été votre première étape ?

.....

.....

.....

# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE



**COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !**

12. Quels sont, selon vous, les principaux obstacles à votre projet ? A quelle échéance pensez-vous en vivre ?

.....

.....

.....

.....

### E. LE FINANCEMENT

13. Afin d'estimer les grandes lignes de vos entrées et de vos sorties financières de la première année, remplissez le tableau ci-dessous en euros :

+	
Apport personnel en capital (+ compte courant si besoin)	
Apport d'investisseurs ? Prêt bancaire ? Subvention ?	
Chiffre d'affaires Hors Taxes (détail si besoin)	

TOTAL entrées en euros : .....

-	
Principaux investissements et dépenses Hors Taxes (détail si besoin) Salaires bruts	

TOTAL sorties en euros : .....

# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE



**COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !**

### F. L'AVENIR DU PROJET

14. A quel type de besoin votre offre répond-elle ? Devra-t-elle évoluer ?

.....  
.....  
.....  
.....

### G. SYNTHÈSE DU PROJET

15. Citez les 3 grandes étapes du développement de votre projet.

- .....
- .....
- .....

16. Résumez le projet en une phrase :

.....  
.....

17. Donnez les 3 chiffres les plus convaincants de votre projet :

.....  
.....  
.....

### H. LE PROJET ET LE CRÉATEUR

18. Qui pourraient être vos modèles, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

19. Expliquez vos ambitions quant à ce projet. Comment le voyez-vous évoluer à terme (entreprise familiale, rapprochement industriel, introduction en Bourse) ?

.....  
.....  
.....  
.....

# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE



**COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !**

20. Comment vos proches voient-ils cette initiative ?

.....  
.....  
.....  
.....

21. Qu'envisagez-vous en cas d'échec ?

.....  
.....  
.....  
.....

22. Indépendamment des résultats du concours, envisagez-vous de créer cette entreprise ?  
A-t-elle déjà un nom ?

.....  
.....  
.....

23. Comment avez-vous connu l'appel à projet ?

.....  
.....

### I. LE PROJET AUTREMENT

24. Illustrez votre projet (images, logo, liens vers des vidéos ou autres présentations...) :

# APPEL À PROJET 2017

## DOSSIER DE CANDIDATURE

DU 20 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE

COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !



24. Illustrez votre projet (suite) :



# APPEL À PROJET 2017

## RÈGLEMENT

DU 20 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE

COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !



### 1) OBJECTIF DU CONCOURS

Cet appel a pour but de faire émerger et récompenser des projets de création/reprise d'entreprise contribuant à la dynamisation des centres villes et centres bourgs de Dordogne.

Il se déroulera en 3 temps :

1. Appel à projets
2. Comité de présélection
3. « 5 Minutes pour Convaincre » avec un jury d'experts et remise du prix au lauréat

### 2) L'APPEL A PROJET

Sont autorisées à concourir :

Toutes personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise commerciale et/ou artisanale souhaitant s'implanter dans un centre-ville ou un centre-bourg de Dordogne, dans un délai maximum de 12 mois. Le personnel administratif et les élus du réseau des deux chambres consulaires, ainsi que leur famille respective ne peuvent participer.

### 3) CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Le projet de création ou de reprise doit être porté par une (ou des) personne(s) physique(s), ou une société dont le capital est détenu au minimum à 51% par une personne physique et créée depuis moins d'un an.

Les projets doivent concerner des activités commerciales et/ou artisanales souhaitant s'implanter dans un centre-ville ou un centre-bourg.

### 4) CRITÈRES DE PRÉSELECTION

Le comité de présélection sera composé de conseillers en création et reprise d'entreprise des deux Chambres Consulaires de Dordogne.

Le comité de présélection appuiera son choix sur l'analyse des critères suivants :

- Emplacement : impact sur le tissu économique du lieu d'implantation. Le projet doit avoir une dimension d'aménagement et de valorisation des centres villes et centres bourgs.
- Originalité : caractère nouveau du projet par rapport à l'existant aussi bien sur le plan de l'idée que de celui de la créativité, de la conception ou du marché.
- Faisabilité économique, technique et financière : capacité du porteur de projet à exprimer sa stratégie, son business model, son organisation, ses besoins financiers, son potentiel économique.

La capacité du porteur de projet à répondre aux préoccupations environnementales, sociétales et sociales sera aussi prise en compte.

### 5) DÉROULEMENT - CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projet le 18 juillet 2017
  - Date limite de candidature, le 09 septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi)
- Attention : les dossiers illisibles, incomplets, raturés ou mal remplis peuvent être rejetés
- Comité de présélection des dossiers semaine 37
  - Atelier gratuit et obligatoire « Pitcher son projet pour le vendre » pour les dossiers présélectionnés semaine 39
  - Présentation des projets par les candidats présélectionnés au jury d'experts le lundi 16 octobre à partir de 11h
  - Annonce des résultats et remise du prix au lauréat le lundi 16 octobre à 16h30.

### 6) DEPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier devra être obligatoirement composé des pièces demandées dans la description du dossier de candidature disponible sur les sites [www.dordogne.cci.fr](http://www.dordogne.cci.fr) et [www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com) ou sous format papier sur demande auprès de :

- CMA : 05 53 35 87 00
- CCI : 05 53 35 80 80

# APPEL À PROJET 2017

## RÈGLEMENT

DU 20 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE

COUP DE POUCE  
POUR LES  
CRÉATEURS !



Il peut être envoyé par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

APPEL A PROJET CREATION / REPRISE D'ENTREPRISE  
CCI Dordogne – Service Création Reprise  
Pôle Interconsulaire – Cré@vallée Nord  
295, boulevard des saveurs  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES  
Mail : sct@dordogne.cci.fr

Il est important de compléter au mieux votre dossier de candidature et de l'illustrer par tout élément susceptible de compléter votre explication écrite : photos, vidéo, schéma...

### 7) AVANTAGE POUR LES CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS

Un atelier gratuit d'un jour pour apprendre à vendre son projet devant un jury en 5 minutes.

### 8) PRIX POUR LE LAURÉAT

Un accompagnement individualisé avant et après la création de votre entreprise par les agents de développement économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne ou de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Dordogne pour consolider votre projet, soit 6 heures d'intervention pour une valeur de 540 € TTC à réaliser dans un délai maximum de 6 mois après remise du prix.

La remise d'un équipement numérique d'une valeur de 1 000 € par notre partenaire Orange Pro.

Ces lots ne sauraient faire l'objet d'aucun remboursement ni d'échange, même partiel, de sa contre-valeur. Ils sont par ailleurs non reportables, non modifiables et non cessibles.

Une valorisation sur les différents supports de communication de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne ou de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Dordogne.

### 9) CONFIDENTIALITÉ

Durant les phases de sélection et d'accompagnement, les projets ou informations indiqués comme tels, seront tenus pour confidentiel. Les membres du comité de présélection, du jury d'experts et les personnes en charge de l'accompagnement s'engagent à ne pas diffuser ces informations en dehors des personnes participantes aux comités.

### 10) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les jurys sont souverains et se réservent le droit de refuser des dossiers incomplets ou ne répondant pas aux critères du concours. Ils n'ont pas à motiver leurs décisions qui sont sans recours.

### 11) ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à l'appel à projet implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

### 12) JURY

Le jury sera composé de représentants d'organismes bancaires, d'experts comptables, d'organismes de conseil en création/reprise, de chefs d'entreprise, tous partenaires de l'opération.